

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. X, No 1.

Montréal, Janvier 1904.

50 cts⁵⁰ par an.

TE SOUVIENT-IL ?

O Canada ! plus beau qu'un rayon de l'aurore,
Te souvient-il des jours où, tout couvert encore
Du manteau verdoyant de tes vieilles forêts,
Tu gardais pour toi seul ton fleuve gigantesque,
Tes lacs plus grands que ceux du poème dantesque,
Et tes monts dont le ciel couronne les sommets ?

Te souvient-il des jours où l'écho des montagnes
Chantait, comme un clairon, au milieu des campagnes,
L'hymne de l'Iroquois scalpant ses victimes ?
Où tes vieux héros morts, assemblés sur les grèves,
Venaient, pendant la nuit, illuminer les rêves
De tes sombres guerriers sur la rive endormis ?

Te souvient-il des jours où passant dans l'orage,
Les dieux de tes forêts portés sur un nuage,
De leurs longs cris de guerre enivrant tes enfants,
Leur montraient dans la mort une vie immortelle,
Où leur âme suivrait une chasse éternelle
D'énormes caribous et d'originaux géants ?

Un jour, troublant le cours de tes ondes limpides,
Des hommes étrangers, sur leurs vaisseaux rapides,
Vinrent poser leur tente au sein de tes grands bois.
Ils pliaient les genoux en touchant ton rivage,
Puis au maître du ciel adressant leur hommage,
Plantaient un drapeau blanc à côté d'une croix.

Et prenant ce drapeau ces hommes au teint pâle
Portèrent les rayons de sa couleur d'opale
Jusqu'aux bords sablonneux du vieux Meschacébé.
Et devant cette croix, qui brillait dans tes ombres,
Tu vis tes dieux vaincus pleurer sur les décombres
Amoncelés autour de leur autel tombé !

OCTAVE CRÉMAZIE.



Lettre-Circulaire du Président- Général

Messieurs et chers confrères,

En ces temps de fête et de réjouissance à l'occasion de la nouvelle année, tous, grands et petits, riches et pauvres, se font des souhaits de longue vie et de prospérité. Quelques-uns, se réjouissant du bonheur que l'année dernière leur a procuré, regardent l'avenir avec sérénité, confiant que l'année nouvelle leur sera aussi propice que l'année qui vient de s'envoler. D'autres, moins heureux, sont contents d'en avoir fini avec une année qui a été pour eux pleine d'amertume et de malheur, et ils espèrent que la nouvelle leur sera plus favorable et plus avantageuse.

Pour nous, mes amis de l'Alliance Nationale, nous sommes de ceux qui ont raison d'être fiers pour notre société de l'année 1903, et nous entrons en 1904 avec une confiance illimitée, certains que le succès qui a couronné nos efforts dans le passé, ne se ralentira pas, mais que cette fois encore, il s'accroîtra de plus en plus. Oui, messieurs, l'année qui vient de s'écouler, en a été une de grande prospérité puisque l'Alliance a augmenté son effectif de plus de 2,000 membres et qu'elle a ajouté plus de \$90,000 à sa réserve qui est aujourd'hui de \$470,000.00 en chiffres ronds. Aussi devons-nous nous réjouir et souhaiter à notre belle et grande association longue vie, succès et prospérité. Succès aux cercles anciens et nouveaux, que tous augmentent en nombre et en valeur, afin de mériter toujours la confiance que le public a montré à notre société, et lui conserver le prestige qu'elle s'est acquis jusqu'à ce jour.

Permettez-moi aussi de profiter de la circonstance et de présenter à tous, mes souhaits les plus sincères. Que la divine Providence étende sa protection généreuse sur vous et sur vos familles; qu'elle vous accorde la santé et la réussite dans toutes vos entreprises; qu'elle éloigne de vous les malheurs et les accidents, afin que toujours,

vous puissiez vivre heureux et contents, et jouir d'un bonheur aussi complet que possible.

Bonne et heureuse année.

Votre tout dévoué confrère,

JOS. CONTANT,
Prés. Gén.

Pages Oubliées

LE PEUPLE ET LE ROI

L'ancien régime a été bien diversement jugé, et rarement avec impartialité.

Les uns veulent y voir à toute force un temps d'opprobre, de souffrance et de misère; les autres, par une réaction légitime en son principe et appuyés sur de savants travaux, tendent peut-être un peu trop à y chercher un idéal de félicité sociale qui paraît n'avoir été d'aucun temps. Mais, pour bien connaître la condition du peuple au siècle passé, il ne suffit pas de savoir quels impôts il payait, ni quelle distance les lois ou les mœurs maintenaient entre ses fils et ceux de la noblesse ou de la bourgeoisie; distance plus grande en droit, peut-être moins grande en fait que celle qui existe de nos jours entre l'ouvrier et le patron enrichi. Il faut savoir aussi de quelle vie morale il vivait, et de quel œil lui-même envisageait sa condition. Or, mettant à part les époques calamiteuses de guerre étrangère ou civile que notre siècle a également connues, il ne semble point qu'à ses propres yeux sa condition parût intolérable.

S'il en eût été ainsi, il n'aurait point pris une part si grande à tous les événements domestiques de cette famille royale dans laquelle s'incarnait la vie nationale. Il ne se serait point réjoui de ses joies, il n'aurait point pleuré de ses malheurs, comme il le devait faire à la naissance et à la mort du duc de Bourgogne. Au point de vue purement matériel, il était assurément plus misérable que de nos jours, mais il n'avait pas le sentiment de sa misère, et il suffisait de bien peu de chose pour la lui faire oublier. Les jours où, depuis le roi oubliant l'étiquette jusqu'au valet jetant ses habits dans le feu, tout le monde se sentait transporté d'une même joie, ces jours-là rapprochaient les cœurs, effaçaient les distances et faisaient tout oublier, souffrances et griefs, dans une unanimité de sentiments que notre France divisée ne connaît plus aujourd'hui.

Comte D'HAUSSONVILLE.

Pages Canadiennes

LA NOBLESSE CANADIENNE ET LE PEUPLE

Qu'on ne se trompe pas sur l'influence de notre ancienne noblesse sur les destinées de notre pays ; elle fut plus grande qu'on ne la considère généralement. Ceux qui la composaient, la plupart instruits en France, joignaient une haute éducation à de grandes vertus. C'étaient des âmes fortement trempées, brisées à toutes les misères, accoutumées à toutes les privations qu'ils rencontraient et qu'ils enduraient dans les guerres continuelles avec les sauvages et avec les provinces de la Nouvelle-Angleterre. Leurs ancêtres et eux-mêmes avaient quitté la France, la plupart, dans les beaux jours du siècle de Louis XIV, et ils échangeaient la vie douce et calme du sol natal et la brillante société française si policée, si parfaitement organisée, contre une vie dure et remplie de fatigues, un hiver long et rigoureux et les mille dangers qui les entouraient dans les forêts immenses du Canada. Que de beaux faits de notre histoire, que de traits d'héroïsme et de courage sont restés dans l'oubli ! Et ne devons-nous pas être fiers d'être les fils de ces intrépides Canadiens qui, tandis que ce vaste continent était encore presque entièrement inconnu, le parcouraient dans toutes les directions et dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord, tout en portant à des milliers de peuplades sauvages les bienfaits de la civilisation et les lumières de l'Évangile, leur apprenaient en même temps à connaître et à respecter, avant tous les autres, le nom français ?

La nationalité, selon nous, n'est pas seulement dans l'originalité des mœurs et des manières, dans la langue, dans la religion ; elle est encore beaucoup dans la chronique d'un peuple, dans ses légendes, dans ses traditions, dans ses souvenirs ; elle est aussi dans tout ce qui le distingue. Elle est illustrée, elle est perpétuée, elle grandit par ses hommes d'élite ; la gloire qu'ils acquièrent, les mérites qu'ils possèdent rejaillissent sur la patrie. C'est sa gloire, c'est son orgueil. Ainsi, la nationalité anglaise est autant dans les immortelles œuvres de Shakespeare que dans les glorieux faits d'armes de Nelson, et celle de la France, dans les chefs-d'œuvres de Corneille et de Racine comme dans les victoires de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon. Et pour nous, Canadiens-Français, quels plus beaux titres de gloire avons-nous que nos souvenirs populaires, et parmi ceux-là en est-il d'aussi glorieux que ceux

qui se rattachent à nos seigneurs et à leurs éclatants services ?

Avec les années, cette vie guerrière et chevaleresque de nos pères, changea et devint plus calme, et on commença à goûter les douceurs de la vie civile et domestique. La population augmentait avec le défrichement et les progrès de la colonie, et les guerres avec les sauvages devenaient chaque jour plus rares, à mesure qu'ils reculaient devant la civilisation ; les seigneurs qui d'abord, pour la plupart, résidaient dans les villes de Québec et de Montréal, s'établirent sur leurs terres, s'adonnèrent à l'agriculture, et formèrent autour d'eux un noyau de société. Près du domaine seigneurial, bien souvent sur un terrain donné par le seigneur, une église s'élevait, et près de l'église, le médecin, le notaire, le marchand établissait sa demeure. Autour de ces derniers les petits métiers se groupaient en petit nombre. Ainsi se formèrent nos villages ; et dans les premiers temps, en conséquence des attaques continuelles, souvent imprévues, des sauvages, il y avait toujours, dans le village ou près du village, un fort ou petit édifice fortifié, où la population pût se réfugier et se mettre à l'abri de l'ennemi. Et encore aujourd'hui on peut remarquer dans toutes les parties de la province inférieure les ruines de ces anciens forts qui nous rappellent les dangers qui entouraient nos pères et aussi plusieurs de leurs beaux faits d'armes.

Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait, en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait en esprit de domination et d'oppression. Il n'était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l'exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu'ils ne connaissaient pas en Europe.

Avec le régime féodal, les lois, les traditions, les fêtes nationales et religieuses, les plaisirs, la pensée, la poésie de la France, tout ce qui fait la patrie, fut amené sur les bords du St-Laurent ; et la société canadienne eut un caractère complet, un passé à qui demander des inspirations, et des souvenirs nationaux à évoquer. Les manières et les coutumes retinrent ce vernis d'élégance et de politesse que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la population de nos campagnes. Mais ce qui distingue éminemment le peuple canadien ce fut sa fidélité à la religion, cette source de toute poésie sociale et nationale.

L. O. LÉTOURNEUX.

Les Cercles Modèles



J. O. A. ARCHAMBAULT.

J. P. TRÉPANIÉR.

M. J. E. PERRAS.

CERCLE ST-HENRI, NO 12.

Le Cercle St-Henri, No 12, a été fondé dans la ville de St Henri, à l'ouest de Montréal, le 25 avril 1893, avec 40 membres. Il grandit rapidement, sous l'impulsion énergique de ses officiers, car nous voyons qu'il en comptait plus du double, c'est-à-dire 96, en décembre 1895. Ce résultat est surprenant lorsque l'on songe qu'il s'est produit dans les premières années de l'association, alors qu'elle était peu connue et qu'elle avait à lutter contre de puissantes rivales. Aussi fêta-t-on l'événement par un banquet dont le souvenir dure encore chez ceux qui éurent l'honneur et le plaisir d'être présents. Continuant sa marche progressive, au concours de 1898, il remporta un drapeau-trophée pour avoir admis 42 membres. Ce succès fut l'occasion d'une splendide fête religieuse à l'église de St-Henri et d'une superbe démonstration dans la salle du collège de la même ville. Depuis il s'est reposé sur ses lauriers, mais il attend un moment propice que les autres cercles de St-Henri ne tarde-

ront pas à faire naître pour entrer en lice. Administré en tous temps par des mutualistes prudents et d'expérience, sa situation financière est des meilleures et c'est avec fierté que nous soumettons à nos lecteurs le tableau suivant relatif à l'état de sa caisse des malades.

Fin de	Membres en règle.	Capital Caisse des Malades.
1895	92	\$ 600 17
1898	142	1,607.66
1900	146	2,160.28
1902	151	2,912.51

La réserve exigée par les statuts étant de \$1,472.00, le surplus est donc de \$1,440.51, soit près de cent pour cent, ce qui se voit assez rarement et est très flatteur. Disons en terminant que le cercle St-Henri a eu l'avantage d'être représenté dans le Bureau Exécutif par M. E. J. Hébert et qu'il a l'honneur de compter notre dévoué Secrétaire Général au nombre de ses membres et nous lui aurons ajouté un titre de plus à la considération de l'association en général.

Il est des gens qui consultent toujours, et ne suivent jamais l'avis qu'on leur donne.

Pressé de briller et de jouir, on méprise les études sérieuses. Il faudrait trop de temps pour devenir homme d'Etat, trop de gêne pour être un homme de bien ; on se fait discoureur ; aussi, dans notre siècle que de gens savent parler : mais ne savent pas ce dont ils parlent.

Le Travail Conduit à l'Aisance

Le travail est la loi de ce monde. Sans le travail, pas de famille, pas de société. "Tout homme qui ne fait rien, disait un économiste, est une chenille dans l'Etat." Qui ne travaille pas n'a pas le droit de manger.

A un autre point de vue, le travail est

nécessaire ; il entretient la santé et la vigueur du corps et de l'esprit ; il moralise les hommes, car " l'oisif est un méchant commencé ", disait Servan

En produisant salaire et bénéfice, le travail produit de l'argent.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas : c'est un empoisonneur. (Franklin).

Les statisticiens affirment que les salaires ont augmenté dans des proportions plus grandes que la cherté des choses nécessaires à la vie. D'où vient que chacun se plaint de la dureté des temps ?

Les médecins affirment que la génération actuelle souffre surtout d'un *mal d'esprit ou de nerfs*. Les hommes, devenus plus nerveux par le surmenage cérébral, par l'usage de l'absinthe, de l'alcool et du tabac sont plus irritables et plus pessimistes ; ils croient toujours qu'on les opprime ou qu'ils méritent davantage, et se font plus malheureux que la réalité.

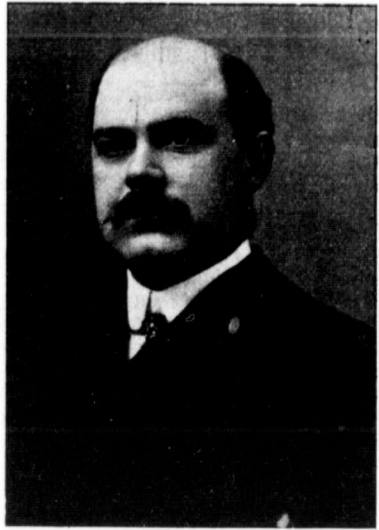
La fièvre de la liberté et de l'égalité les porte à rabaisser tout ce qui les dépasse. La vie agitée des villes, les désirs inassouvis, développent les tristesses sourdes et les convoitises illimitées. Ainsi s'explique, en grande partie, l'acuité du malaise social actuel. De là, à demander une révolution sociale, le partage général des biens, il n'y a qu'un pas.

Mais, si l'on réalisait cette théorie décevante, on ne supprimerait ni la paresse, ni l'intemperance, ni l'amour des plaisirs, qui sont les causes premières de nos misères !

Nouveau Directeur

Nous sommes heureux de publier le portrait et la biographie du nouveau directeur de notre association, car nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître celui qui vient d'être jugé digne de faire partie de notre Bureau Exécutif.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, M. F. Chs Laberge a été élu le 6 novembre dernier pour remplacer M. Urbain J. Ledoux, démissionnaire pour cause de départ du pays. Le présent titulaire est né le 3 novembre 1871 à Sainte-Philomène, comté de Chateauguay. Il a fait ses premières études à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, mieux connu sous le nom d' " Ecole du Plateau ", puis au



M. F. CHS LABERGE, I. C.

Collège d'Ottawa. Ses aptitudes et ses goûts le portant vers le génie civil, il suivit, ensuite, les cours de l'Ecole Polytechnique de Montréal et, en 1892, il devenait ingénieur civil. La même année, n'étant âgé que de 21 ans, il était nommé professeur à l'Université Laval de cette ville, section de l'Ecole Polytechnique. Cette nomination indique bien que M. Laberge avait fait un cours brillant et qu'il avait su attirer l'attention de ses professeurs. Il débuta aussitôt dans la carrière en société avec M. J. A. Marion, mais il la pratique seul maintenant et son bureau est fort achalandé.

Comme mutualiste, M. Laberge fait partie de plusieurs sociétés, entre autres de l'Ordre des Forestiers Catholiques. Dans cette dernière société il a même occupé la charge d'auditeur provincial. Il appartient à l'Alliance Nationale depuis sept ans et il a été, croyons-nous, le premier secrétaire-financier du Cercle De Lorimier, dont il est encore membre.

Sans blesser son humilité, nous devons ajouter que M. Laberge possède toutes les qualités requises pour remplir dignement les hautes fonctions auxquelles il vient d'être appelé par le vote unanime de ses collègues actuels, car c'est un homme pratique, un mathématicien reconnu et un mutualiste convaincu.

Il n'est pas une chute, sauf la mort, dont on ne puisse se relever.

Influence de la Femme dans la Famille

Les considérations que l'on va lire sont extraites d'un article publié par S. E. le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, dans une revue paraissant à Chicago sous ce titre : "Le Journal du foyer catholique" (The Catholic Home Journal).

Si la femme chrétienne a été élevée et ennoblie par l'Évangile, elle n'a pas été ingrate pour la faveur reçue. Elle n'a pas enfoui son talent. Elle mérite l'éternelle gratitude du monde chrétien pour la salutaire influence qu'elle a exercée et exerce encore à l'avantage de la religion et de la société.

Ne parlons pas ici de la grande armée des vierges consacrées à Dieu qui se dévoue silencieusement à la cause sacrée de l'éducation, de la charité et du christianisme.

Voici des femmes qui n'ont fait d'autres vœux que ceux par lesquels elles se sont consacrées à Dieu dans le baptême ; qui ne portent d'autre vêtement distinctif que la blanche robe de l'innocence ou la robe écarlate de la mortification, de la bonté et de la charité. Voici une communauté plus ancienne de beaucoup que les plus vieilles communautés religieuses de l'Église, — la communauté de la femme établie par Dieu lui-même.

Combien de milliers de foyers il y a sur la terre dont Dieu a retiré sa main vengeresse et auxquels il a fait miséricorde à cause de quelque femme juste, précisément comme il avait manifesté sa miséricorde à l'égard du jeune homme conduit au tombeau, à cause de la peine et des pleurs de sa mère, la veuve de Naïm ! Que de frères, après avoir été longtemps ensevelis dans le sépulcre du péché, ont été rendus à la vie de la grâce par l'intercession d'une pieuse sœur, comme Lazare fut appelé à la vie, à la prière et aux supplications de Marie et de Marthe. Que de milliers de familles il y a dans lesquelles la lampe de la religion aurait été éteinte, si elle n'avait été alimentée par quel que pieuse fille de la maison. Que de femmes sont, dans les cercles domestiques, des anges d'expiation ; par leurs prières et leur mortification, elles expient pour les péchés de leurs pères, de leurs maris, de leurs fils et de leurs frères.

Puissent les femmes chrétiennes d'aujourd'hui "aller et faire de même". Dieu leur a donné une mission sacrée à remplir. Il est vrai, je le sais, qu'elles ne peuvent être des

apôtres, dans le sens strict du mot. Elles ne peuvent pas prêcher la parole de Dieu, puisque les femmes ont reçu des apôtres l'ordre de se taire dans les églises. Mais elles peuvent être apôtres dans un sens plus large. Elles peuvent être apôtres par la prière, par la charité et par le bon exemple.

Il est vrai aussi qu'elles ne peuvent être prêtres ; elles ne peuvent exercer le saint ministère ; elles ne peuvent offrir le Saint Sacrifice de la messe, ni administrer les sacrements ; mais elles peuvent être prêtres dans un sens plus large. A elles peut s'appliquer le mot de l'apôtre : "Vous êtes une génération choisie, une nation sainte, un peuple élu, un sacerdoce royal". Oui, dans leur baptême, elles ont été consacrées prêtres, pour offrir à Dieu, dans le sanctuaire du foyer et sur l'autel d'un cœur pur, le sacrifice de la louange, de l'action de grâce et de la prière.

Il est encore vrai qu'elles ne peuvent exercer le privilège du vote politique ; et j'en suis bien aise pour la cause de la femme. J'ai l'espérance que le jour ne viendra jamais où les femmes auront le privilège de mettre leur bulletin dans l'urne électorale ; et si ce privilège leur était accordé, j'ai confiance qu'elles le déclineront. Si elles entrent dans l'arène politique, elles sont sûres de ne point échapper aux souillures de ses fanges. Dès le jour où elles se jetteront dans la politique, et se mêleront à la foule pour déposer leur vote, elles pourront s'attendre à être mal menées, ou du moins à être privées, en tout ou en partie, de ce respect qu'à juste titre on leur témoigne aujourd'hui. Plus elles voudront gagner sur le terrain politique, plus elles perdront dans le royaume domestique.

Il n'y a qu'un trône où la femme puisse s'asseoir en reine, et celui-là est dans le royaume domestique. Thémistocle disait une fois à son fils : " Les Athéniens commandent au reste de la Grèce, je commande à la Grèce, votre mère me commande, et vous, vous commandez à votre mère." Les hommes sont les souverains de l'Amérique, les femmes sont les souveraines des hommes. Les femmes, par leur influence dans la famille, gouvernent le pays. C'est assurément assez de gloire pour la femme.

Il est vrai que les femmes n'ont pas été les auteurs d'immortels poèmes, comme l'"Illiade" d'Homère ou l'"Énéide" de Virgile. Elles n'ont pas produit des œuvres pareilles à celles de Shakespeare, de Dante ou de Milton. Elles n'ont pas inventé l'ai-

guille aimantée, ni le télescope, ni le télégraphe, ni la machine à vapeur, ni la machine à coudre. Mais, c'est à leurs genoux que la jeunesse des deux sexes a été formée à la vertu et à la piété, et ce sont là les plus grandes œuvres du monde.

Si tout foyer chrétien était ce qu'il doit être, une école de christianisme, il y aurait moins besoin d'écoles publiques chrétiennes. Les mères ont été créées par Dieu pour être les premiers maîtres de leurs enfants, comme elles sont leurs premières nourrices. Elles ont une influence illimitée sur leurs enfants, parce que l'enfant a une confiance sans borne en sa mère. L'impression produite par l'enseignement d'une mère est de beaucoup la plus durable. Même dans l'âge mûr, le souvenir des leçons maternelles a sur nous une salutaire influence pour nous retenir dans le devoir ou nous y ramener.

Puisse n'arriver jamais le jour où la femme cesserait d'être l'ange du foyer ! Puissent les maris et les fils, après avoir affronté les flots du monde, trouver toujours dans leurs demeures un port paisible ! Puissent les blessures saignantes du cœur être adoucies par l'huile de la joie et de la consolation ! Mères, ayez la passion de vos foyers, soyez leur attachées. Que ces deux mots si chers aux cœurs chrétiens — mère et foyer — ne soient jamais séparés !

Que la paix, l'ordre, la tranquillité et la tempérance se trouvent dans votre demeure ! Que l'ange de la chasteté règne sur la famille et qu'il se tienne à la porte du cœur de la femme pour en éloigner toute pensée profane, de même que l'ange avec son épée flamboyante gardait le paradis terrestre !

Qu'est-ce, en effet, que le foyer d'où la chasteté est bannie, sinon un temple profané d'où l'esprit de Dieu s'est enfui ?

Puissent les fleurs de la joie domestique croître en abondance sur les pas de la femme chrétienne !

Puisse le feu de l'amour conjugal, maternel ou filial, que Dieu a consacré, brûler sans cesse sur l'autel du cœur de la femme chrétienne, et consumer toute affection déréglée !

Alors vraiment on pourra lui appliquer les mots de la Sainte-Ecriture : " Qui trouvera une femme forte ? c'est au loin, sur des plages reculées qu'il faut quérir son prix... Elle a veillé avec soin sur sa maison, et elle n'a pas mangé son pain, sans rien faire. Ses fils se sont levés pour publier sa gloire et l'appeler bienheureuse. Son mari l'a comblée de louanges. Vaine est la beauté. La femme digne d'éloges est celle qui craint Dieu."

Ce Qu'il ne Faut pas Faire

(Suite)

V. — DANS LE LANGAGE

Parlez et écrivez correctement et distinctement ; n'abrégez pas les mots, ne les avalez pas et n'en changez pas le sens.

Ne parlez pas trop haut avec une voix aigre et criarde, ni trop bas, de manière que votre voix ressemble à un grognement.

N'employez jamais des expressions d'argot ni un langage profane ; soyez modéré dans l'emploi des épithètes, évitez le superlatif ; ne faites pas usage de termes de commerce dans le langage ordinaire ; évitez les pléonasmes comme : monter en haut, descendre en bas, etc.

N'employez pas des expressions exagérées ; si une chose est simplement jolie, ne dites pas qu'elle est superbe ou splendide.

Ne dites pas à un monsieur en parlant de sa femme "votre dame ou votre épouse", mais Madame R.

Il est très impoli si vous parlez d'une personne étrangère de dire "lui ou elle", dites Monsieur L., ou Madame C.

Ne dites pas "le combien du mois sommes-nous ?" mais quel quantième avons-nous ?

Il ne faut pas dire "un dinde rôti" ; dites : une dinde rôtie.

Il est très incorrect de dire "sucrez-vous, êtes vous sucré ?" pour "sucrez vous votre café, votre thé est-il sucré ?" ni "jouir d'une mauvaise santé, d'une mauvaise réputation", pour "avoir une mauvaise santé," etc.

Ne dites pas "je me suis en allé, je me suis retourné, je vais en campagne", pour "je m'en suis allé, je m'en suis retourné, je vais à la campagne".

Il n'est pas correct de dire "j'ai lu sur un journal, demander après quelqu'un", il faut dire "j'ai lu dans un journal, demander quelqu'un".

Ne relevez pas une faute de grammaire, votre remarque peut être offensante.

VI. — DANS LA CORRESPONDANCE

N'employez les cartes postales que pour des communications sans importance.

N'écrivez pas des lettres privées sur du papier ligné ou de mauvaise qualité, ni sur du papier de commerce.

Servez-vous d'un papier simple et de bon goût.

Ne faites pas comme beaucoup de personnes qui humectent la gomme des enveloppes avec leur salive.

N'adoptez pas une écriture ornée ; qu'elle soit ferme, lisible, exempte d'affectation.

Ne laissez jamais sans réponse une invitation acceptée ou non.

Ne laissez jamais non plus ni une lettre, ni la moindre amabilité ou politesse sans réponse.

N'adressez pas une lettre à une femme mariée, Mme Anna Sincère, mais Mme Henri Sincère.

Ne soulignez pas des mots et n'écrivez pas en travers des lignes.

Évitez en parlant ou en écrivant d'employer des mots d'une langue étrangère.

Ne donnez des lettres de recommandation qu'à des gens dont vous êtes sûr ; les lettres de ce genre ne se ferment jamais.

(A suivre)

Ordre des Forestiers Catholiques

RAPPORT DU COMITÉ POUR LA REVISION DES TAUX ET LA CLASSIFICATION DES RISQUES

(Suite)

MODE DES PRIMES FIXES

Sous le régime actuel, les taux sont plus élevés pour les âges moins avancés que dans le mode des primes croissantes et inférieurs à celles des primes fixes. Le résultat est qu'il se produit une petite accumulation dans les fonds des bénéficiaires, pas suffisante toutefois pour garantir les certificats. Une autre sérieuse lacune du mode actuel c'est la différence du montant payé par les membres d'un âge différent pour la même somme de protection. Un homme qui est entré dans l'ordre à son origine, à l'âge de 20 ans, est aujourd'hui âgé de 40 ans, mais il paye encore le même taux que le sujet de 20 ans qui entre aujourd'hui. Le prix coûtant de l'assurance à 20 ans est de 42 cts par mois. Nous faisons payer à un homme initié à l'âge de 20 ans 51 centins par mois, c'est-à-dire 9 centins de plus que le prix coûtant de son assurance. Le prix coûtant de l'assurance à 40 ans est de 60 centins par mois. Nous faisons payer par le sujet qui entre à 40 ans 94 centins par mois, c'est-à-dire 34 centins par mois de plus que le prix coûtant

de son assurance. Le sujet initié à l'âge de 20 ans continue de payer 51 centins par mois bien qu'il ait atteint maintenant l'âge de 40 ans. Il paye donc maintenant 9 centins par mois en moins que son frère du même âge qui est initié aujourd'hui. Et avec les années, la différence s'accroît graduellement. Étendez la période jusqu'à ce que le sujet initié à la fondation de l'ordre à 20 ans, ait atteint l'âge de 59. Il paiera encore alors 51 centins par mois. c'est-à-dire \$6.12 par année. Le coût de son assurance, cependant, est augmenté de \$1 76 par mois ou \$21.12 par année, faisant une différence présentement entre ce qu'il paie et ce qu'il devrait payer de \$1.25 par mois ou \$15.00 par année. Avant qu'il n'ait atteint l'âge de 40 ans, il avait commencé à créer un déficit. Le petit surplus créé par ses premières contributions est épuisé. Et cependant il continue, créant un déficit qui va s'accumulant, lequel devra être couvert à même les versements faits par les plus jeunes membres. A moins que les taux à primes fixes soient suffisamment élevés dès le commencement pour défrayer le prix coûtant et courant de l'assurance d'année en année et en plus pour créer un surplus durant les jeunes années, destiné à couvrir le coût constamment augmentant d'un âge plus avancé, le mode devra être laissé de côté. Un fonds de réserve insuffisant sera en définitive, plus désastreux que pas de réserve du tout. Il crée une vaine et fausse espérance.

L'ordre des Forestiers Catholiques n'est pas le seul dont les taux soient inégaux et rudimentaires. C'est un défaut commun à toutes les sociétés fraternelles fonctionnant avec un mode de primes fixes ne cotisant pas sur une base de table de mortalité acceptée et suffisamment haute pour accumuler une réserve destinée à payer chaque certificat. Il est étonnant que des hommes au-dessous de 40 ans puissent être induits à entrer dans des organisations conduites de cette façon. La seule explication possible est qu'ils sont dans l'ignorance de leur fonctionnement intime, ou bien ils n'en connaissent pas la portée et la signification entières.

Le mode des primes fixes établi selon le coût de l'assurance est le plus sûr et croyons-nous, le plus acceptable au plus grand nombre de ceux qui recherchent l'assurance, si les taux sont assez élevés pour assurer la perpétuité. Ce mode donnera la protection pour la vie entière et c'est à cette fin que les assurés payent leurs primes.

(A suivre)

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, JANVIER 1904

AVIS

AUX OFFICIERS ET AUX MEMBRES DES CER-
CLES DE LA CITÉ ET DE LA BANLIEUE
DE MONTREAL

Messieurs et chers confrères,

Il est de mon devoir de vous donner avis que par décision du Bureau Exécutif, l'Inspecteur Général, M. Ch. Duquette, R. P. P. G., procédera à l'inspection des affaires de vos cercles respectifs.

Les officiers, et particulièrement les secrétaires-archivistes, les secrétaires-financiers et les trésoriers, voudront bien tenir prêts pour examens leurs registres, livres, pièces justificatives, formules, fournitures, livrets de banque, etc., afin que M. l'Inspecteur puisse commencer sa tournée incessamment.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce travail est fait pour l'avantage des cercles et de leurs membres, tout aussi bien que dans l'intérêt de l'association et que nous avons l'espoir que vous ferez bon accueil au représentant du Conseil Général.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

L. J. D. PAPINEAU,

Sec. Gén.

Montréal, 10 janvier 1903.

Le Bureau Exécutif a adopté une nouvelle formule de lettre de sortie dont l'usage est obligatoire dans les cercles et B. P. depuis le premier décembre dernier. Les lettres de sortie, émises sur l'ancienne formule durant novembre, pourront être acceptées par

les cercles et B. P. auxquels elles seront présentées, mais celles émises depuis le 1^{er} décembre pour être valides devront être préparées sur la nouvelle formule.

Nous rappelons que les rapports d'examen médicaux doivent être faits sur la nouvelle formule et nous prévenons les intéressés que nous n'accepterons plus ces rapports lorsqu'ils seront faits sur l'ancienne.

Ça et là

1904.

L'année de la convention.

C'est la cité de Laviolette qui recevra l'Alliance, cette année.

L'Alliance doit commencer la deuxième décade de son existence par un coup d'éclat.

Vétérans et recrues! préparez-vous au combat, le concours du printemps de 1904, devra battre tous records.

Est-on sur terre pour s'aimer ou s'entre-tuer? Aimer ses semblables, leur faire du bien, les aider, voilà un des buts de la vie.

L'épargne en contraignant nos penchants à la dépense et aux vices, développe en nous les sentiments du devoir et nous permet d'être mutualiste.

La mutualité est la plus merveilleuse des institutions modernes, en ce sens qu'elle nous permet de devenir les citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Ne négligez pas vos parents et vos amis : informez-vous s'ils appartiennent à une bonne société de secours mutuels et parlez-leur de l'Alliance Nationale. Aucune ne lui est supérieure.

Dans le principe de la mutualité perfectionnée et agrandie, il y a un puissant instrument de sécurité, de concorde et de relèvement, un des moyens de résoudre la question sociale.

Des douze mois qui composent l'année, nous sommes dans le premier. C'est le temps de prendre la résolution de remplir les promesses que vous avez faites l'année dernière et auxquelles vous n'avez plus songé. Présentez un membre au plus tôt.

**

Maintes fois nous vous avons prié de dire du bien de notre association et d'en faire connaître les avantages. Vous n'êtes pas le seul de votre milieu qui ayez besoin de la protection que nous accordons. Soyez donc moins égoïste et rendez service aux autres en les convainquant de faire comme vous.

**

C'est par erreur que nous avons omis de publier dans le dernier numéro que le Bureau Exécutif avait décerné à M. St-Onge, le dévoué secrétaire-financier du cercle Verdun, le premier prix du cercle, une somme de \$10, qu'il a mérité dans le concours qui s'est terminé au mois de juin dernier.

Une série d'insignes d'officiers a également été adjugée au Cercle Jacques Cartier, No 49, aux termes de l'arrêté du Bureau Exécutif publié dans le numéro de juillet 1903 de cette revue, pour avoir recruté 16 membres du 1er juillet au 20 août 1903.

VISITES OFFICIELLES

ÉLECTIONS ET INSTALLATIONS D'OFFICIERS DE CERCLES

Dans le cours du mois de décembre le B.E a délégué quelques-uns de ses membres pour présider à l'élection et à l'installation des officiers des cercles de Montréal et de la banlieue. Nous donnons ci-dessous, en regard du nom de l'officier général, les noms des cercles qu'il a visités.

M. le Président Général Contant : aux Cercles St-Louis, Maisonneuve, Contant, St-Joseph, St Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jean-de-la-Croix.

M. le Vice-Président Général A. Lavallée : aux Cercles Sacré-Cœur et Léon XIII.

M. le Secrétaire Général L. J. D. Papineau : aux Cercles Dollard, LaSalle, Auguste, Olier, Hochelaga, Bourget, Contant, Papineau et St-Henri.

M. le Médecin en chef T. Cypihot : aux Cercles Chénier, Richelieu, St-Henri et Garneau.

M. E. H. Godin, M.B.E. : aux Cercles

Chénier, Léon XIII, Olier, Bourget, St-Vincent et Sacré-Cœur.

M. M. Martineau, M.B.E. : aux Cercles St-Pierre, Contant, Ste-Marie et Frontenac.

M. Vallières, M.B.E. : au Cercle Charlemagne.

M. F. C. Laberge, M.B.E. : au Cercle de Lorimier.

M. Mignault, Aud.G. : aux Cercles Hochelaga et Contant.

Les Officiers-Généraux à Québec

BELLE RÉUNION

Il nous fait plaisir d'enregistrer que durant le cours du mois de novembre dernier, M. le Président-Général, accompagné de M. le Secrétaire-Général et de M. E. H. Godin, M. B. E., a fait une visite officielle aux cercles de Québec et de la banlieue. Avec leur urbanité traditionnelle, nos confrères de la capitale ont organisé une réception qui fera époque. Grâce à l'activité et au zèle bien connus de M. Elz. Paquet, ex-V. P. G., des délégations nombreuses des cercles St-Valier, No 21, Laval, No 22, Notre-Dame des Victoires, No 94, Champlain, No 108, St Sauveur, No 28, et Limoilou, No 168, s'étaient réunies dans la salle de la société St-Jean-Baptiste. Plus de deux cents sociétaires avaient répondu à l'appel. Au nombre des officiers présents nous avons pu noter MM. Elz. Paquet, G. Lajeunesse, R. Rondeau, O. Vézina, L. T. Poitras, J. A. Paradis, J. O. Drolet, A. de Varennes, N. Ginguas, J. Taillon, J. P. Galibois, L. E. Grondin, M. Rondeau, fils, et C. Deguise.

L'hon. juge P. A. Choquette avait bien voulu se joindre aux officiers du Conseil-Général et il occupait un siège aux places d'honneur.

Des discours fort écoutés et très applaudis furent prononcés par M. le Président-Général, l'hon. juge Choquette, MM. E. H. Godin, L. J. D. Papineau, Chs Deguise et J. A. Paradis, au cours de cette brillante assemblée de mutualistes nationaux.

Les orateurs traitèrent à fonds du progrès de notre société et de sa situation si florissante qui fait honneur à notre nationalité.

Nos confrères de Québec ont paru aussi enchantés de la visite qui leur était faite par les visiteurs, que ceux-ci ont été charmés de l'amabilité et de la courtoisie de leurs hôtes. A l'issue de l'assemblée, MM. les officiers

assistèrent à un excellent goûter qui leur fut offert à l'Hôtel Victoria.

Cette réunion, nous en avons l'espoir, produira de magnifiques résultats qui se traduiront avant peu par un accroissement notable de notre effectif dans la belle cité de Champlain.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST BERNARDIN, No 194.

Institué le 30 novembre 1903, à Waterloo, comté de Shefford, avec 30 membres, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G. et organisé par ce dernier.

Officiers :

Sb. P. G., Augustin Côté ;
Président, J. M. Bourgeois ;
Vice-Prés., Jos. Jobin ;
Sec.-Arch., S. Brouillet ;
Sec.-Fin., Léon Racicot ;
Trés., A. H. Gingras ;
Md. E., Arth. Vaillancourt ;
Com. Ord., Wilf. Ledoux ;
Introd., Horm. Gauthier.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 19 novembre 1903.

CERCLE DUMOULIN No 195.

Institué le 6 décembre 1903, à Yamachiche, comté de St-Maurice, avec 20 membres, par M. Chs. Duquette, R. P. P. G.

Officiers :

Chapelain, M. le curé N. Caron ;
Sb. P. G., Arth. Héroux ;
Prés., Geo. Delisle ;
Vice-Prés., Edm. Villeneuve ;
Sec.-Arch., Pierre Bellemare ;
Sec.-Fin. et Trés., Henri Lacerte ;
Com.-Ord., Eug. Meunier ;
Introd., Jos. Hélie.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 4 juillet 1902.

CERCLE NOTRE-DAME DU CAP, No 196.

Institué le 7 décembre 1903, au Cap de la Madeleine, comté de Champlain, avec 24 membres, par M. Chs. Duquette, R. P. P. G. et organisé par ce dernier.

Officiers :

Chapelain, R. P. J. N. Dozois ;
Sb. P. G., C. N. Perrault ;
Prés., Isaïe Grandmont ;
Vice Prés., J. L. Loranger ;
Sec.-Arch., Ls Belle-Isle ;
Sec.-Fin. et Trés., Irénée Rochefort ;
Md. E., Louis Belle-Isle ;
Com.-Ord., Arth. Lanouette ;
Introd., Maj. Arcand.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 2 décembre 1903.

CERCLE LA SALLE, No 197.

Institué le 13 décembre 1903, à St-Henri, comté d'Hochelaga, par M. Chs. Duquette, R. P. P. G., et organisé par J. O. Duquette.

Officiers :

Chapelain, M. l'abbé F. O. Marin ;
Sb. P. G., Ald. Vallée ;
Prés., Geo. Mallette ;
Vice-Prés., Ant. Dugas ;
Sec.-Arch., H. E. Duquette ;
Sec.-Fin., J. O. Duquette ;
Trés., Wilf. Lamarche ;
Md. E., G. H. Leblanc ;
Com.-Ord., Uld. Lajoie ;
Introd., Jos. Beauvais.

CERCLE STE-JEANNE, No 198.

Institué le 27 décembre 1903, à Pont-Rouge, comté de Portneuf, avec 24 membres, par M. Chs. Duquette, R. P. P. G., et organisé par M. P. I. Mignan.

Officiers :

Chapelain, Rév. M. Bourque ;
Sb. P. G., C. A. Julien ;
Prés., Arth. Galarneau ;
Vice-Prés., Osw. Leclerc ;
Sec.-Arch., Gaud. Galarneau ;
Sec.-Fin. et Trés., A. Hamel ;
Md. E., Thomas Savary ;
Com.-Ord., Esd. Germain ;
Introd., Sim. Leclerc.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 7 décembre 1903.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B. P. ROCHELLE, No 75.

Institué à Ste-Anne de Stuckley, comté

de Stefford, le 12 décembre 1903, par M. G. H. Vaillancourt, R.P.P.G., et organisé par ce dernier.

Percepteur, Louis Robert, jr.;
Md.-E., Louis Geoffrion;
Comité de Surveillance: Rév. J. O. Bernier, Prés.; Alphonse Touchette et Eug. Brouillette.

B. P. STUKELY-NORD, No 76.

Institué à Stukely Nord, comté de Shefford, le 22 décembre 1903, par M. G. H. Vaillancourt, R.P.P.G., et organisé par ce dernier.

Percepteur, Ls J. Gagnon;
Md.-E., J. A. B. Godbout;
Comité de Surveillance: Dr J. A. B. Godbout, Prés.; Hormidas Simoneau et Fréd. Lemay.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Montréal, 19 décembre 1903.

A M. L. J. D. Papineau,
Sec.-Gén., Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,

C'est avec reconnaissance que j'accuse réception de la somme de mille piastres, que votre société m'a payée à l'acquit du certificat de dotation No 9454, dont mon défunt mari, Paul Levasseur, était porteur.

Je suis heureuse de constater que le tout a été réglé dans le plus court délai possible, et croyez que ma famille travaillera au succès de votre Société.

Votre très obligée,

MARIE LOUISE CLARK.

Cercle Richelieu,
Montréal, 11 décembre 1903.

M. L. J. D. Papineau,
S. G., Alliance Nationale.

Monsieur,

Veillez offrir nos plus sincères remerciements aux membres du Bureau Exécutif pour le prompt règlement de nos réclamations comme bénéficiaires du certificat de dotation de feu Henri Léveillé.

Veillez croire que notre reconnaissance est acquise par votre belle société.

AGNÈS ST-JEAN.
H. L. LÉVILLÉ.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le M. Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs:

MM. Augustin Côté, Cl. St-Bernardin, No 194; Arthur Héroux, Cl. Du Moulin, No 195; C. N. Perreault, Cl. Notre-Dame du Cap, No 146; Aldéric Vallée, Cl. Lasalle, No 197; J. A. Ricard, Cl. Sacré Cœur, No 6; L. Z. Mathieu, Cl. Mont Royal, No 2; J. P. Labarre, Cl. Bourget, No 79; A. E. Granbois, Cl. St-Casimir, No 82; R. Duquette, Cl. Richelieu, No 102; F. X. Dubé, Cl. Garneau, No 118; Cyrille Quintal, sr. Cl. Verdun, No 160; Charles Hudon, Cl. Léon XIII, No 170; A. Lepage, St-Jean-de-la-Coix, No 174; Anastase Gariépy, Cl. Dollard, No 163.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif:

MM. Arthur Vaillancourt, Cl. St-Bernardin, No 174; Nérée Beauchemin, Cl. Du Moulin, No 195; E. Gauthier, Cl. Ste-Julienne, No 38; Louis Belle-Ile, W. N. Godon (adjoînt), Cl. Notre-Dame du Cap, No 196; G. N. Leblanc, Cl. Lasalle, No 197.

MORTALITÉ

No 296. — EDMOND VINCENT, 24 ans, admis dans le Cercle St-Henri, No 12, le 13 septembre 1900, est décédé à St-Henri de Montréal, le 5 octobre 1903 Cause: *Fièvres Typhoïdes*.

Bénéficiaire; Juliette Vincent, sa fille, \$1,000.

No 297. — HENRI BOURGOUIN LÉVEILLÉ, 44 ans, admis dans le Cercle Richelieu, No 102, le 2 juillet 1897, est décédé à Montréal, le 25 octobre 1903 Cause: *Convulsions épileptiques*.

Bénéficiaires: Hector Léveillé et Henri Léveillé, ses fils, \$1,000.

No 298. — ARTHUR LAVALLEE, 38 ans, admis dans le Cercle Richelieu, No 102, le 11 mai 1898, est décédé à Ste-Cunégonde le 4 novembre 1903. Cause: *Urémie aiguë*.

Bénéficiaire: Joséphine Lamer, épouse, \$1,000.

No 299. — EDOUARD ST-JEAN, 30 ans, admis dans le Cercle Bourget, No 79, le 27 juin 1895, est décédé à Montréal, le 6 novembre 1903. Cause: *Phtisie*.

Bénéficiaire: Lucinda Cloutier, épouse, \$1,000.

No 300. — PAUL LEVASSEUR, 35 ans, admis dans le Cercle St-Pierre No 8, le 29 juin 1900, est décédé à Montréal le 11 novembre 1903. Cause: *Méningite tuberculeuse*.

Bénéficiaire: Marie-Louise Clark, épouse, \$1,000.

ETAT FINANCIER

Au 30 Novembre 1903

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 Octobre 1903	\$362,780 83
Produit des contributions	10,536 15
Intérêts	40.41
	<u>\$373,357.39</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
E. Pierre Marcil, de St-Chrysostôme.	\$ 1,000.00
Pierre S Beauregard, de St-Liboire.	1,000.00
Arthur Lavallée, de Montréal	1,000.00
Albert Durand, de Montréal	450.00
Edmond Vincent, de St-Henri.	1,000.00
Par frais examen invalide	5.00
Par Caisse Générale, 5% des contributions	526 81
Par balance au 30 novembre 1903	368,375.58
	<u>\$373,357.39</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 octobre 1903	\$ 4,854 42
Produit des contributions	356 84
Réserve	5.00
	<u>\$ 5,216.26</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices :	
Edouard Gauthier (B. P. Saint-Félix, No 12)	9 15
Louis G. C. Gousse (Cl. St-Frs d'Assise, No 190)	13 15
Joseph Martel (Cl. St-Philéaon, No 180)	4 00
Delvida Shingk (B. P. Howick, No 51)	4 57
Joseph Bigras (Cl. Crémazie, No 171)	13 72
Dominique Bédard (Cl. Lourdes, No 184)	7 43
David Boucher (Cl. Lourdes, No 184)	4 00
Par Cl. St-Flavien, No 141, Capital net	107.44
Par Caisse Générale, 5% des contributions	17 84
Par balance au 31 octobre 1903	5,084 96
	<u>\$ 5,216.26</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions	\$ 544 65
Organisation	5.00
Rétribution semi-annuelle	6.00
Honoraire d'enregistrement	138 50
Honoraire revision et mutation	20.50

Revue	\$ 16.00
Fournitures	106.69
Divers	25 25
Droit d'inscription Cs. C. des Malades	7,00

A balance au 1er novembre 1903	\$ 869.59
	<u>3,546.92</u>
	<u>\$ 4,416 51</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation	\$ 207 35
Fournitures	43.00
Propagande	550 07
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	374.05
Revision d'examens	122.85
Assurance garantie	2.40
Loyer	144.32
Poste, express, téléphone et télégraphe	111 94
Papeterie	205 92
Dépenses diverses	36.10
Mobilier	261.20
Inspection	81 10
Divers	100 15
Revue	379 48
	<u>\$ 2,619 93</u>
Par balance au 31 octobre 1903	1,796.58
	<u>\$ 4,416 51</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation	\$368,375.58
" " C. des Malades	5,034 96
" " Générale	1,796.58
" " d'Epargne des Cercles	9,617.62
	<u>\$384,824 74</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	\$ 28,200.00
Municipalités Scolaires	14,954 82
Municipalités	27,440.00
Prêts hypothécaires	306,374.00
Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada	7,742 60
	<u>\$384,711 42</u>
Cercles, etc. — Déficit de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	113.32
	<u>\$384,824 74</u>

Montréal, 30 novembre 1903.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

I. A. MIGNAULT,

} Auditeurs.

AVIS DIVERS

Aux Membres

VERSEMENTS PÉRIODIQUES.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180. et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'a-semblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui e-t dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DÉLAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par

\$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

RÉINTÉGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8. Pour ce'a il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P.G., C. U. Ouellette, 194 Quessel, Ste Cunégonde; Prés., Edouard Leduc Jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versaille; S.F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md.E., G. E. Larin, 383 St-Denis Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P.G., L. Z. Mathieu sr, 245 Richelieu; Prés., Jos. Marcotte, 241 Atwater; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, hrs p.m., 45 rue Vinet

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P.G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. Anastasio Leduc; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions le lundis, Salles Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P.G., David Rousse; Prés., Oscar Tardif S. A. R. Lefebvre; S.F., Chs Décaray; Md.E., P. A. Valois (Lachine) Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 161 Courvoisier, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 127 Quessel, Ste-Cunégonde; Md.E., B. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md.E., J. A. Lapierre, 410 Fleasie; S.A., J. R. Beaudoin, 707 St-Denis; S.F., W. Dufault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 78 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P.G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Philorum Lamontagne, 335 Dorchester; S.A., J. N. C. Lavivière, 160 Parc Lafontaine; S.F., J. A. Migneault, 57 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S. F., Art. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, labbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94 Laprairie; S.A., N. Bellais, 4115 Centre; S.F., S. Laprade, 387 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 247 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 187 Roperz.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P.G., Dr G. Demers, 5185 Notre-Dame; Prés., H. E. Archambault, 171 Murray; S.A. et S.F., V. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md. E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., H. Blanchard, 136 Ste Emélie; Prés., J. P. Trépanier, 244 Ste-Emélie; S.A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S.F., P. G. Poirier, 1898 St-Jacques; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaufoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P.G., Ed. Brossard, 68 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15.—CERCLE ST-JEROME

*Sb.P.G. Narcisse Béllé; Prés. Charles Godmer; S.A. Louis Labelle; S.F. D. Alphonse Labelle; Md.E. F. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16.—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G. Louis Doucet; Prés. J. E. Dumcaill; S.A. H. R. Smith; S.F. J. A. Lippé; Md.E. J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet.

No 17.—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G. A. Fontaine; Prés. L. Romulus Désilets; S.A. S. Alf. Lavallée; S.F. J. A. Guibault; Md.E. J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19.—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G. A. H. Beaulieu; Prés. Jos. Gadoury; S.A. Eug. Gadoury; S.F. D. St-Georges; Md.E. J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20.—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chaplain, l'abbé Eug. Roy; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés. G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A. Arthur Devarenne, 883 St-Valier; S. F., F. Blouin, jr, 299 du Roi; Md.E. J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, salle Moisan.

No 21.—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G. J. A. Marier, 24 Chareat; Prés. L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A. J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F. L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md.E. J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Fatoine, 260 St-Joseph.

No 22.—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. Durand; Prés. H. Lalonde; S.A. Edras Raymond; S.F. et Md.E. Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24.—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G. Révd J. M. Duhamel, curé; Prés. A. Lalonde; S.A. W. Pilon; S.F. J. Daoust; Md.E. L. N. F. Cypriot, Site-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25.—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sb.P.G. E. Etienne Charretier; Prés. J. E. Genest; S.A. J. B. Duchesneau; S.F. E. P. Bédard; Md.E. P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26.—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G. Jos. Charbonneau; Prés. W. Leroux; S.A. et S.F. A. Ouellette; Md.E. J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 28.—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb.P.G. L. J. Laurin; Prés. Wilf. Laurin; S.A. A. Descary, Bord-a-Plouffe; S.F. J. L. Allard; Md.E. Ed. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

No 29.—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G. Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A. A. Roy, 19 Hudon; S.F. W. Desjardins, 259 St-Germain; Md.E. J. H. Garneau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31.—CERCLE MONTECALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G. Alex. Melançon; Prés. A. Dugas; S.A. M. Granter, N.P.; S.F. Dam. Forest; Md.E. E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33.—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G. Geo. Léger; Prés. Elie Pharrand; S.A. H. C. St-Amour; S.F. G. A. Dauth; Md.E. Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34.—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G. M. Th. Préfontaine; Prés. J. C. Perron; S.A. D. A. Daignault; S.F. Léopold Laplante; Md.E. J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue St-Océle.

No 36.—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P. G. M. Jodoin; Prés. Adél. Demers; S.A. Jos. Charland; S.F. Ph. Desmarquet; Md.E. H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37.—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Chaplain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés. Albert Charron; S.A. Dieudonné Guyon; S.F. J. A. Cormier; Md.E. C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41.—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G. Prés. et Md.E. G. DesRoisiers; S.A. Maxime Poirier; S.F. H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRoisiers.

No 42.—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés. Delphina Lépine, 269 Maisonneuve; S.A. H. Paquet, 224 Fullum; S.F. J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md.E. F. Letlia, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44.—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb. P. G. Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés. Jos. Girard, 735 Berri; S.A. L. A. Gendron, 582 Drolet; S.F. J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E. J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Braut, rue Berri.

No 46.—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A. John McMillan; Prés. J. A. Chevrier S.F. Jules A. Desjardins; Md.E. J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47.—CERCLE STE-PHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kérouac; Prés. A. Gauthier; S.A. S.F. P. Fafard; Md.E. L. P. Désy. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48.—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G. Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex. H. Pelletier; S.A. Avila Prévost; S.F. Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49.—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G. Am. V. Robert; Prés. Em. Sara Bournet; S.A. Arthur Daoust; S.F. Michel Tremblay; Md.E. J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50.—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb. P.G. M. Adgémire Béllé; Prés. L. D. Frigault; S.A. W. Parent; S.F. L. A. D. Gauthier; Md.E. J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51.—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G. E. Roberge; Prés. Jean-Bte Peltier; S.A. La Verrouette; S.F. La Verrouette, N.P.; Md.E. P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53.—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G. L. E. Beaugregard, 20 St-Denis; Prés. Fac. Brouillette, 799 Ste-Elisabeth; S.A. J. A. Saurin, 1208 Ave Hôtel de Ville; S.F. J. E. Pilon, 119 Champlain; Md.E. C. A. Daigne, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commiss-Marchands, 149 Berri.

No 54.—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

Sb.P.G. W. H. Lefebvre; Prés. A. J. Toupin; S.A. C. Déroux; S.F. Tref. Hébert; Md.E. A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58.—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb.P.G. abbé M. O. Dufault; Prés. Zot. Courville; S.A. Georges Desparois; S.F. N. Bédard; Md.E. H. Cholette. Réunions dernier dimanche du mois, chez M. Désiré Lauzon.

No 60.—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres

Sb.P.G. Orila Séguin; Prés. Ferd. Leroux; S.A. et S.F. Jos. O. Coutlée; Md.E. Nod Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cèdres.

No 61.—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G. L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E. Isid. La violette, 215 Plessis; S.A. L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F. P. Lesage, 820 St André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64.—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb P. G. H. Charlebois; Prés. F. A. Labelle; S.A. Hor. Pitre; S.F. Henri Desjardins; Md.E. Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65.—ST-FRANÇOIS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G. Téléphore Mercier; Prés. Jos. Lamarche; S.A. Médard Forest; S.F. S. Mercier; Md.E. J. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. C. Coderre.

No 66.—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G. M. Tabbé J. A. Larose; Prés. J.B.J. Brassard, M.D.; S.A. Alphonse Duraneau; S.F. A. F. Grondin; Md.E. S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67.—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G. C. A. Breton; Prés. A. Bourgault; S.A. H. St-Amant; S.F. L. A. Breton; Md.E. Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, bureau M. A. Bourgault.

No 69.—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G. Léonce Fortin, Ave Letourneux; Prés. Adolphe Désilets; S.A. Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F. Amédée Beaupré, 85 Desjardins; Md.E. Pierre Lusier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneux, 84 hrs p. m.

No 72.—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End

Chaplain, Rév. A. St-Jean, curé de St-Denis de Montréal; Sb. P. G. S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés. Ferd. Beauvoil, 348 Laurier; S.A. Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F. L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E. Ern. E. Lauzon, 275 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb. P. G., L. P. Genest dit Labarre, 347 Berri; Prés., J. C. Lamothe, 757 et Denis; S. A., L. A. Gélina, 544 St-André; S. F., O. Dépatis, 170 Champlain; Md. E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb. P. G., S. A. et S. F., H. L. Shoover; Prés., Edifice Allie; Md. E., P. E. Gélina. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 82—CERCLE ST-CASIMIR, Co Portneuf

Sb. P. G., A. E. Grandbois; Prés., Thomas Ferron; S. A., Eugène Lehoucq; S. F., J. A. Bélanger; Md. E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Trotter.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville

Sb. P. G., Onésime Veillet; Prés., R. S. Lindsey; S. A., J. A. Vadeboncoeur; S. F., J. L. Auger; Md. E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chapelin, Rév. H. A. Dionne; Sb. P. G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S. A., S. Paquet; S. F., Joseph Gagné; Md. E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bokluo.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal

Sb. P. G., E. Duquette, 67 St-Sulpice; Prés., O. Desloges, 734 Dorion; S. A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S. F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md. E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel

Sb. P. G., J. A. Chénover; Prés., Jos Pombriand; S. A., S. F., A. P. Vanasse; Md. E., A. Laferrière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S. A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

No 111—CERCLE CARILLON, Co Argenteuil

Chapelin, Rév. M. Sauriol; Sb. P. G., J. A. Ethier; Prés. et Md. E., H. Legault, M. D., St-André; S. A. et S. F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p. m., salle Murphy, Carillon.

112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega

Chapelin, Rév. I. Adam, S. J. J.; Sb. P. G., J. B. Béard, 227 Rachel; Prés., Nap. Royal, 265 Brébeuf; S. A., Léon Déautels, 16 Chambord; S. F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md. E., L. A. Lacombe, 5 Sydenham. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 268 rue Brébeuf.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal

Sb. P. G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés. Joseph Pepin, 765 Ontario; S. A., Delphis Lésperance, 26 rue Fullum; S. F. et Md. E., J. A. Ranger, 56 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois sous-aul église St-Eusébe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby

Sb. P. G., Aug. Mathieu, M. D.; Prés., J. H. Duhamel; S. A., D. Goyette; S. F., P. A. Faldier; Md. E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth St-Henri

Sb. P. G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S. A., J. A. Delorme, 428a Beaudry; S. F., La Desrochers, 2354 St-Jacques; Md. E., O. H. Lésourneau, coin des rues Beaudin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri

Sb. P. G., F. X. Dubé, 265 St-Antoine; Prés., J. M. Marcotte, 17 Place d'Armes; S. A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S. F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde

Sb. P. G., J. A. Latreille, 194 Delia; Prés., J. B. M. Bonhomme, 820 Charlevoix, Montréal; S. A., J. W. Fabien, 1564 St-Jacques; S. F., O. Legault, 176 Duvernay; Md. E., Dr H. Campeau, 3896 Notre-Dame. Réunions, 1er jeudi du mois, à la salle Duvernay, No 45 rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 134—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières

Sb. P. G., O. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S. A., C. B. Lord; S. F., F. X. Vanasse; Md. E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 136—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal

Chapelin, Rév. J. A. N. Morin; Sb. P. G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S. A., C. B. Lacasse, 960 Beaubien; S. F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md. E., J. D. Vézina, 1516 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb. P. G., J. L. Perron, Royal Ins. Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S. A., O. Lapalace, 1403 Demontigny; S. F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md. E., L. A. Gagnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec

Chapelin, Rév. P. J. B. Gaudin, O. M. I.; Sb. P. G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; S. F., Octave Vézina, 460 St-Jo-eph; S. A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S. F., S. Lecvaivier, 45 Boisseau; Md. E., Joseph Gosselin, 699 St-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérèse, rue Victoria, St-Sauveur.

No 135—CERCLE BRUCHESI, Montréal

Sb. P. G., E. Durocher, 256 Visitation; Prés., Dr Z. Comtois, 1060 Ontario; S. A., L. A. Lafond, 295 Maisonneuve; S. F., J. Joannette, 17 Huron; Md. E., Z. Comtois, M. D., 1060 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 582 Plessis.

No 139—CERCLE CHAMBLÉ

Sb. P. G., Joseph Bouchard; Prés., L. O. Bergevin; S. A., Peter O'Reilly; S. F., Jos. Demers; Md. E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal

Chapelin, R. P. O. Corneille, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P. G., J. S. Teasdale, 1448 Ste Catherine; Prés., H. Trudel, 99 Saint-Gabriel; S. A., A. Jacques, 746 Montana; S. F., E. Marois, 228 Plessis; Md. E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal

Sb. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Cha Gaultin, 166 St-Charles; S. A., Flavien Baillères, 411 Charlevoix; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md. E., Dr Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Ropery.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Sb. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noël Leclerc, 374 Sanguinet; S. A., L. J. Forget, 927 St-Laurent; S. F., A. B. Poitevin, 354 Rachel; Md. E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega

Sb. P. G., Cyrille Quintars, 1245 Wellington; Prés., Jos. Audette, 39 rue Ross, Verdun; S. A., J. A. A. Leclair; S. F., Edgar St-Onge; Md. E., Vildas Rhéaume. Réunions, dernier lundi, salle Sauvé, 53 rue Ross, Verdun.

No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes

Chapelin, Rév. R. Héty; Sb. P. G., J. A. Ethier; Prés. Gédéon Bigras; S. A., N. Forest; S. F. et T., J. H. Langlois; Md. E., S. Lamarche. Réunions, 4e mercredi.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal

Sb. P. G., Anastase Gariépy, 299 Hibernia; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S. A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S. F., L. C. Fontaine, 177 et Josias; Md. E., Eugène Vireau, 14 Laprairie. Réunions 1er et 3e mardis, 8 hrs p. m., salle Fraternité, 715 Wellington.

No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRAND-MERRÉ

Chapelin, Rév. La Laèche; Sb. P. G., H. Baril; Prés. A. Vadeboncoeur; S. A., Emile Dumais; S. F., P. G. Roy; Md. E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Petit.

No 170—CERCLE LEON XIII, Montréal

Chapelin, Rév. M. L. P. Chiquet, 110 Champlain; Sb. P. G., Cha Hudson, Notre-Dame-de-Grâce; Prés., Léon Gélina, 583 St-André; S. A., J. A. M. Orlin, 71 Dubord; S. F., J. C. Paquin, 133 Champlain; Md. E., A. Christin, M. D., 969 Demontigny. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commissaires, 149 Berri, à 8 hrs p. m.

No 172—CERCLE FRONTENAC, Montréal

Prés., Jos. Forget, 192 Visitation; S. A., J. E. Sauvé, 167 St-Christophe; S. F., Varien Desposas, 165 St-Christophe; Md. E., J. S. Teller, 1518 Ste Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1079 DeMontigny.

No 173—CERCLE CONTANT, Montréal

Sb. P. G., Alcide Drape, 274 Beaudry; Prés., W. Riopel, 188 St-Christophe; S. A., J. A. M. Alf. Orlin, 71 Dubord; S. F., Louis Bédard, 67 Dubord; Md. E., J. E. Bastien, 1598 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny.

No 174—CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis

Chapelin, Rév. M. J. B. Jobin; Sb. P. G., A. Lepage, 2134 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatie, 1558 Esplanade; S. A., Hermas Paradis, 1164 Clark; S. F., Géraldine Sigouin, 37 Ave Pacific; Md. E., J. G. Dugas, 2187 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis à 8 hrs p. m., à la salle Séguin, 40 Ave Pacific.

No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe

Chapelin, Rév. J. A. Lévêque; Sb. P. G. et Md. E., Alph. Thibault; Prés., F. C. Gingras; S. A. et S. F., J. H. Crépeau. Réunions, dernier lundi.

No 188—CERCLE ST-PHILEMON, St-Joseph Centre, Co Richmond

Chapelin et Sb. P. G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S. A., Aloys Duplis; S. F. et Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.